

Conseil municipal du 1^{er} février 2023
COMPTE-RENDU DES DECISIONS
(art. L.2122-22 du CGCT)

A248-22	23/11/2022	DSVAE – Décision du Maire du 23/11/2022. Convention de mise à disposition à titre gracieux d'équipement sportif conclue avec l'Université Paris XIII jusqu'au 30 juin 2023.
A249-22	23/11/2022	FIN – Décision du Maire du 17/11/2022. Contrat relatif à l'accompagnement pour l'élaboration et la mise en place d'une nomenclature achat pour la Ville des Lilas et le CCAS, conclu avec la société HA MP pour un montant de 8 728,10 € HT, soit 10 473,70 € TTC (TVA à 20%).
A250-22	24/11/2022	DEE – Décision du Maire du 14/11/2022. Convention de prestation de service relative à la mise en œuvre d'activités périscolaire et extrascolaire conclue avec l'association SARL La compagnie. Montant de 644.55€ HT soit 680€ TTC (TVA à 5,5%)
A251-22	24/11/2022	DEE – Décision du Maire du 14/11/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec l'association CHAMADA DE ANGOLA pour la réalisation d'activités sur l'année 2023. Montant de 1520€ nets (association non assujettie à la TVA)
A252-22	24/11/2022	DEE – Décision du Maire du 28/07/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec Pauline Breger pour la réalisation de séances d'éveil musical. Montant de 2925 € nets (non assujettie à la TVA)
A253-22	25/11/2022	DJS – Décision du Maire du 25/11/2022. Contrat d'hôtel pour le service jeunesse conclu avec Generator Horizon Properties pour un séjour à Amsterdam. Montant de 1210.71€ HT soit 1297.41€ TTC (TVA à 9%).
A254-22	29/11/2022	DGST – Décision du Maire du 25/11/2022. Contrat n°15/22 de capture des pigeons sur la Ville des Lilas pour un montant annuel de 10 825€ HT soit 12 990€ TTC (TVA à 20%).
A255-22	29/11/2022	DEE - Décision du Maire du 29/11/2022. Accord-cadre n°21/22 portant sur les classes de découverte et séjours thématiques des écoles publiques lilasiennes pour l'année 2022-2023 (lot 2) pour un montant maximum de 55 000€ nets (association non assujettie à la TVA).
A256-22	30/11/2022	DEE – Décision du Maire du 30/11/2022. Décision d'infructuosité du marché de l'accord-cadre n°21/22 : Les classes découvertes et séjours thématiques des écoles publiques lilasiennes pour l'année 2022-2023 (lot 3).
A257-22	30/11/2022	DAC - Décision du Maire du 30/11/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec Théo-Mario Coppola El dans le cadre de l'exposition le Futur expliqué aux Extraterrestres. Montant de 600 € nets de taxes.
A258-22	30/11/2022	DAC - Décision du Maire du 30/11/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec Zoé Bernadi dans le cadre de l'exposition les Nouveaux Hérauts. Montant 650 € nets de taxes.
A259-22	30/11/2022	DAC - Décision du Maire du 30/11/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec Aïda Bruyère pour dans le cadre de l'exposition les Nouveaux Hérauts. Montant 1 700 € nets.
A260-22	30/11/2022	DAC - Décision du Maire du 30/11/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec Rayane Mciridi dans le cadre de l'exposition les Nouveaux Hérauts. Montant 450 € nets de taxes.
A261-22	30/11/2022	DAC - Décision du Maire du 30/11/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec Jérémie Danon dans le cadre de l'exposition les Nouveaux Hérauts. Montant 600 € nets de taxes.
A262-22	30/11/2022	DAC - Décision du Maire du 30/11/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec Amélie Bigard dans le cadre de l'exposition les Nouveaux Hérauts. Montant 300 € nets de taxes.
A263-22	06/12/2022	DAC – Décision du Maire du 28/11/2022. Programmation culturelle de la Ville des Lilas – Le Garde-Chasse, Théâtre-cinéma. Réseau marionnette en Seine-Saint-Denis – Soutien en coproduction Numen Company. Le montant total de la dépense sera de 3850.80 euros, nets de taxes dont 375.80 euros, nets de frais d'annexes
A264-22	06/12/2022	DAC – Décision du Maire du 01/12/2022. Programmation culturelle de la Ville des Lilas – Le Garde-Chasse, Théâtre-cinéma. Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Bastien sans main ». Le montant total de la dépense est de 6185.20€ HT soit 6525.39€ TTC
A265-22	06/12/2022	DAC – Décision du Maire du 01/12/2022. Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Stéphane Guillon sur scène » Le montant total de la dépense est de 7414€ HT soit 7821.77€ TTC
A266-22	07/12/2022	DGST – Décision du Maire du 07/12/2022. Modification en cours d'exécution n°1 du lot 1 (corps d'état architecturaux) du marché 19/21 : Réorganisation des espaces du centre administratif municipal Jean Yanne passé avec la société BTNR, sise 3 chemin de la Vierge, 95190 GOUSSAINVILLE. La plus-value financière occasionnée est de 5 860€ HT soit 7032€ TTC (TVA à 20%).
A267-22	29/09/2022	DAC – Décision du Maire du 29/09/2022. Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle des Marteaux Pikettes. Montant 400 euros
A268-22	08/12/2022	DEE – Décision du Maire du 02/12/2022. Convention de prestations de service relative à la mise en œuvre d'activités périscolaire et extrascolaire pour l'année 2023 passée avec l'association « cirque électrique ». Le montant de la dépense est de 150€ nets (association non assujettie à la TVA).
A269-22	08/12/2022	DSI – Décision du Maire du 08/12/2022. Contrat de maintenance de la plateforme de sécurité urbaine avec la société Edicia. Le montant de la dépense est de 600€ HT soit 720€ TTC (TVA 20%).
A270-22	08/12/2022	SPORTS : Décision du Maire du 08/12/2022. Convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux municipaux. Association Jeux des bulles.
A271-22	08/12/2022	SPORTS : Décision du Maire du 08/12/2022. Convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux municipaux. Association Vovinam Viet Vo Dao

A272-22	09/12/2022	DAC - Décision du Maire du 30/11/2022. Contrat de prestation artistique conclu avec Charlotte Houette dans le cadre de l'exposition le Futur expliqué aux Extraterrestres. Montant de 350 € nets.
A273-22	12/12/2022	DJS – Décision du Maire du 12/12/2022. Avenant de prolongation à la convention d'objectif et de financement conclue avec la CAF dans le cadre de la demande de subvention pour le PAEJ 2023.
A274-22	12/12/2022	DSI – Décision du Maire du 12/12/2022. Contrat de maintenance du progiciel MARCOWEB conclu avec la société Agysoft. Montant de 2 332 € HT soit 2 678.40 € TTC (TVA à 20%).
A275-22	13/12/2022	DAC – Décision du Maire du 07/12/2022. Contrat de cession du droit d'exploitation de spectacle conclu avec Les Tréteaux de France. Montant de 6417.64 € HT soit 6770.61 € TTC (TVA à 5,5%).
A276-22	12/12/2022	DSVA – Décision du Maire du 13/12/2022. Convention de mise à disposition à titre gracieux de locaux municipaux conclue avec l'association Club d'activité gymnique des Lilas.
A277-22	16/12/2022	DEE – Décision du Maire du 16/12/2022. Accord-cadre n°21/22 relatif aux classes de découverte et séjours thématiques des écoles publiques élémentaires lilasiennes pour l'année 2022-2023 (Lot 1)
A278-22	20/12/2022	DGST – Décision du Maire du 20/12/2022. Marché n°26/22 relatif pour l'étude pour la conception d'aménagement de l'avenue des combattants en Afrique du Nord et du boulevard de la Liberté dans sa section comprise entre la rue Rouget de l'Isle et l'avenue du Maréchal Juin, conclu avec la société ATSL. Montant maximum de 65 833.33 € HT, soit 79 000 € TTC (TVA à 20%).
A279-22	21/12/2022	DAC – Décision du Maire du 13/12/2022. Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « La Princesse de Clèves II ».
A280-22	21/12/2022	DAC – Décision du Maire du 28/11/2022. Réseau Marionnette : Soutien en coproduction Numen Company.
A281-22	21/12/2022	DGST – Décision du Maire du 21/12/2022. Accord-cadre n°23/22 relatif à la création d'un court de tennis et padel – Lot 1 : Fondations / structures / toiles tendues, conclu avec la société ACS PRODUCTION. Montant de 588 552,80 € HT, soit 706 263,36 € TTC (TVA à 20%).
A282-22	21/12/2022	DGST – Décision du Maire du 21/12/2022. Accord-cadre n°23/22 relatif à la création d'un court de tennis et padel – Lot 2 : Electricité / éclairage sportif, conclu avec la société MAGNY. Montant de 29 450 € HT, soit 35 340 € TTC (TVA à 20%).
A283-22	21/12/2022	DRH – Décision du maire du 21/12/2022. Accord-cadre n°22/22 relatif à la mission de médecine professionnelle et préventive pour les agents de la Ville des Lilas et du CCAS, conclu avec la société AMET. Montant annuel maximum de 80 000 €HT, soit 96 000 € TTC (TVA à 20%).
A284-22	21/12/2022	DEE – Décision du Maire du 21/12/2022. Accord-cadre n°27/22 relatif aux séjours de vacances hiver 2023 (lot 1), conclu avec la société PEP DECOUVERTES. Montant maximum de 45 000 € nets (association non assujettie à la TVA).
A285-22	21/12/2022	DEE - Décision du Maire du 21/12/2022. Accord-cadre n°27/22 relatif aux séjours de vacances hiver 2023 (lot 2), conclu avec l'association Concorde. Montant maximum de 18 000 € nets.
A285-22 bis	22/12/2022	DGS – Décision du Maire du 22/12/2022. Demande de subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR 2023), axe lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes.
A286-22	26/12/2022	DJP – Décision du Maire du 26/12/2022. Convention avec l'association Génération pour la mise à disposition à l'association d'un véhicule pour la somme de 1 080 € TTC.
A287-22	28/12/2022	DSI – Décision du Maire du 28/12/2022. Convention conclue avec l'UGAP pour la migration d'abonnement téléphoniques.
A288-22	23/12/2022	DAC – Décision du Maire du 23/12/2022. Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Incandescences ». Montant de 10 657.4€ HT soit 11 316.06 € TTC (TVA à 20%)
DC01-23	04/01/2023	DJP – Décision du Maire du 04/01/2023. Demande de subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR 2023)
DC02-23	04/01/2023	DSI – Décision du Maire du 04/01/2023. Contrat d'hébergement de progiciel conclu avec la société NETARGIS. Montant de 2 265 € HT soit 2718 € TTC (TVA à 20%)